

RÈGLEMENT

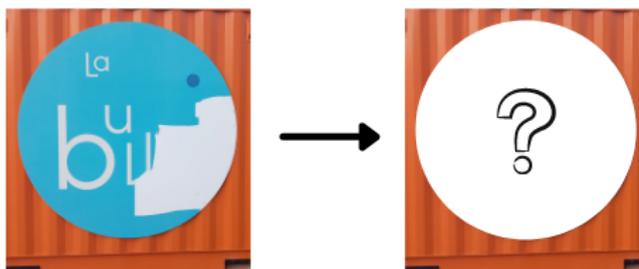
CONCOURS GRAPHIQUE



Contexte

NOUVEAU PANNEAU SUR LE CONTAINER DE LA BULLE

La Bulle organise un concours de réalisation graphique pour le panneau du container de La Bulle.



Si tu aimes dessiner, si tu as plein d'idées de créations graphiques, si tu veux t'investir dans la réalisation d'un projet à La Bulle. Tu es le bienvenu pour déposer ton dossier!
Nous cherchons des talents, dessinateur.trice.s, graphistes, graffeur.se.s pour ce projet.

Voici quelques idées pour vous guider :

- Le mot "La Bulle" doit apparaître sur la réalisation
- Les couleurs sont celles de La Bulle de préférence (voir code couleur ci-dessous)



- Les thèmes sont l'inclusion, la coopération, l'ouverture et l'innovation

À vous de jouer !

Déroulement

Un appel à participation sera mis en ligne via un google form sur lequel chaque participant notera ses coordonnées et téléchargera son projet .

Cet appel débutera au mois de Janvier 2022 et se clôturera à la fin du mois d'avril.

Le public pourra voter en ligne ou à l'accueil de La Bulle via nos outils numériques de fin avril jusqu'à fin mai afin de déterminer le gagnant.

Les divers projets répertoriés seront exposés lors de l'événement annuel "A vos cultures" sur le stand de La Bulle au parc Montessuit le 18 juin 2022 en plus des divers supports de communications prévus.

L'annonce du-de la Lauréat-e se fera lors de l'événement "A vos cultures" et sera mise en ligne sur ses divers canaux de communication (site et page Facebook d'Intermède, site et page Facebook de la Ville d'Annemasse).

Le-la lauréat-e réalisera son projet avec la participation des usagers de La Bulle entre fin mai et juillet 2022, en fonction des conditions météorologiques.

Les fournitures nécessaires à la réalisation du projet seront mises à disposition par La Bulle (bombes de peintures, Posca, protections diverses).

Participation

Ce concours est **gratuit**.

Il est ouvert à toute personne physique résidant en France Métropolitaine.

L'âge minimum est fixé à **12 ans** et l'âge maximum à **99 ans**.

l'inscription au concours fera fois d'autorisation au droit à l'image et à la réalisation du projet par LaBulle.

Chaque participant au concours ne pourra proposer **que 3 projets maximum**.

Les participants scannent leurs projets et l'envoient via le lien suivant:

https://docs.google.com/forms/d/1RuVW7Wve7BymMWRReKk8tpaA1VjJSM0pEZmVqzC45uwM/viewform?edit_requested=true

ou en scannant le QR code ci-joint



La Bulle le publiera sur ses divers canaux de communication (site et page Facebook d'Intermède, site et page Facebook de la Ville

d'Annemasse(<https://www.bibliotheques-intermede.fr/> ou

<https://fr-fr.facebook.com/annemasse.official/> ou

<https://www.facebook.com/bibliothequesintermede>).

Le participant autorise La Bulle à reproduire son projet sur le container à titre gracieux.

Les projets envoyés et non retenus ne seront pas utilisés.

Les **coordonnées** (nom, prénom, adresse mail et/ou numéro de téléphone du participant) devront être transmises sur le Google Form "Appel à participants" ou mentionnées sur la fiche d'inscription disponible à l'accueil de La Bulle .

Le gagnant sera contacté par La Bulle et verra son projet réalisé avec la participation des usagers.

Composition du jury

Le public (sans restriction d'âge, de domiciliation, etc.), l'équipe de La Bulle, les élus pourront voter pour leur projet préféré. Un seul vote par personne sera pris en compte.

Données nominatives et personnelles

Les participants sont informés que les données nominatives les concernant sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Toutes les personnes participant au concours acceptent implicitement de céder leur droit à l'image dans le cadre de photos qui seront affichées sur les réseaux sociaux suivants : <https://www.bibliotheques-intermede.fr/> ou <https://fr-fr.facebook.com/annemasse.official/> ou <https://www.facebook.com/bibliothequesintermede>

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours ne serviront qu'à la gestion de celui-ci et seront détruites à la fin de l'opération.

Toute personne intéressée pourra solliciter auprès de La Bulle la communication des données le concernant, leur modification ou leur suppression par simple demande écrite. Le présent concours est soumis à l'application de la loi française.

Réclamations

Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au concours graphique doivent être formulées par demande écrite, avec mention des nom(s), prénom(s) et coordonnées personnelles à La Bulle, au plus tard un mois après la date limite de participation au concours, soit le 1 juin 2022.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du concours proposé, notamment afin d'en modifier les résultats, sous peine d'élimination directe du concours.

La responsabilité de La Bulle ne saurait être engagée au titre des modalités décrites dans le présent règlement et les participants ne pourront donc prétendre à aucun dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit. La Bulle ne saurait être également tenue responsable en cas de non délivrance due à une mention erronée ou illisible de l'adresse (courriel ou n° de tél) du participant.

Le 05 janvier 2022

L'équipe de La Bulle

La Bulle

21 avenue de Verdun, 74100 ANNEMASSE - Tél. 04 50 84 23 24
labulle@annemasse.fr
www.bibliotheques-intermede.fr
facebook.com/bibliothequesintermede

